



RAPPORT D'ACTIVITÉS DU MOIS DE FEVRIER 2009

Titres phares

- Officialisation du projet **PALF** à travers une lettre d'autorisation émise par le Ministère de l'Economie Forestière.
- Dossier des deux trafiquants de chimpanzé interpellés le 30 décembre 2008 perdu au parquet et retrouvé une semaine après.
- Maintien par le consultant de LAGA auprès du projet PALF (Projet d'Appui à l'Application de la Loi sur la Faune Sauvage) des contacts avec le corps judiciaires de Brazzaville.

Généralités

Poursuite des contacts initiés depuis le lancement du projet avec les personnalités ressources pouvant contribuer de façon efficace et durable au succès du programme de mise en application effective de la loi faunique. Ces rencontres se nouent à deux échelles :

1. Politique – rencontre avec les autorités ministérielles, diplomatiques, judiciaires,
2. Structurel – poursuite de la construction des départements d'enquête, opération, juridique et communication.

Investigations

- **21 investigations** ont été menées ce mois dans 5 arrondissements de Brazzaville (Ouenze, Bacongo, Talangai, Mfilou, Makélékélé).

Opérations

- Ayant constaté la perte de cinq (5) dossiers l'un au niveau du parquet (Makambo et autres) et l'autre au siège (Oyanke, Badiaka, Bistinou, Nkassa) il est envisagé de focaliser la plus grande attention sur ces différents dossiers dont on ne retrouve plus les traces.

Département juridique

- **1 délinquant** se trouve à la maison d'arrêt ce mois dans le département de Brazzaville.
- **10 cas** ont été suivis par le département juridique ce mois : IKAMA, OYANKE, BITSINOUE, NKASSA, NSTIBA, BADIKA, GUEYE CHEICK, MAKAMBO RICHARD et KIBAMA GUY et BOPIELE.
- **2 cas** sont programmés à l'audience ce mois.
- Un mandat d'amener est émis et exécuté contre le célèbre trafiquant Ikama qui se présente finalement après 7 mois d'absences au cours des audiences.
- Test d'une volontaire au département juridique.

Média

- 25 pièces médiatiques ont été produites et publiées à travers la presse écrite, la radio et le net en français et en kituba.
- Sujets développés sur l'application de la loi faunique : Justice sur la criminalité faunique, Pour une pérennité des espèces fauniques, Deux ressortissants de la RDC jugés à Brazzaville, La troisième chambre correctionnelle du Tribunal de Grande instance de Brazzaville a poursuivi ce jour les débats entre le Ministère de l'Economie Forestière et deux trafiquants de la RDC.
- Test d'un volontaire.

Politiques extérieures

- Rencontre avec le Procureur de la République près les Tribunaux de Grande Instance de Brazzaville en vue de s'enquérir du sort réservé aux dossiers **Makambo et autres, Bopiele**. A la suite de cet entretien le premier est retrouvé une semaine plus tard et une date fixée, le second quant à lui est entre les mains d'un substitut et attend toujours une date d'audience.
- Discussions avec les différents Avocats en charge des dossiers liés au contentieux faunique. Ces entretiens visent à étudier les techniques pour lever les obstacles qui entravent l'avancée desdits dossiers.

Management

- L'assise de clarification des rôles tenue le mois dernier entre d'une part les représentants du PALF, de WCS et d'autre part, le gratin de la conservation du MEF entre autre, le DFAP, la CONSEILLERE A LA FAUNE, le CHEF DU BUREAU NATIONAL DE L'ACCORD DE LUSAKA aboutit en février sur l'autorisation officielle à fonctionner.
- Test de deux volontaires : une (1) au département juridique et un (1) au département communication.

Finance

Les dépenses de RALF par ligne budgétaire de Février 09

Montant FCFA	Ligne budgétaire	Détails	Montant USD
89 950	Investigations	21 investigations dans 5 arrondissements	\$165,9
	Opérations		
71 250	Juridique	10 affaires suivies et 1 délinquant derrière les barreaux	\$142,5
185 050	Média	25 pièces médiatiques	\$370,1
	Relations extérieures		
154 600	Management		\$309,2
	Bureau		
493 850	Dépenses Totales de Février 09		\$987,7

Dépenses totales par bailleurs de fonds pour le mois de Février 09

Montant FCFA	Bailleurs de fonds	Montant USD



IMPUNITE ZERO AUTOUR DE LA CRIMINALITE FAUNIQUE

